

# CONCOURS I.G.P DE BRETAGNE

Les 4 et 5 mai 2024

au

**CLUB CYNOPHILE**  
**DE SAINT-AVE**

**Terrain rue jean Laviquel**

**Association Canine Territoriale Bretonne**



Président : Mr Serge SOVY tel : 02 97 57 67 44

Siège social : Kerthomas 56400 - PLUMERGAT

# Club Cynophile de Saint-Avé (HA2288)

## FEUILLE D'ENGAGEMENT – CONCOURS RÉGIONAL (I.G.P)

Samedi 4 mai & Dimanche 5 mai 2024

### PROPRIÉTAIRE

Mlle / Mme / M Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : ..... Adresse mail : .....

Club représenté : .....

Régionale : .....

### CHIEN

N° du carnet de travail : .....

#### Joindre :

- copie du certificat A.R pour les chiens de 2e catégorie

- 2 étiquettes d'identification avec leur support

Collez ici

L'étiquette d'identification

Du Chien.

### CONDUCTEUR : (si différent du propriétaire)

Mlle / Mme / M : Nom : ..... Prénom : .....

### ÉPREUVES : (mettre une croix dans la case)

**C.S.A.U.**  *Chien avec pedigree* : joindre une photocopie du pedigree ou du certificat de naissance  
*Chien sans pedigree* : joindre une photocopie de la carte d'identification au nom du propriétaire

**I.G.P** Certificat  IGP 1  IGP 2  IGP 3

Concours jugé par : **Monsieur Daniel SONNIERE**

Homme Assistant : **Monsieur Vatéa LERAY**

Chaque conducteur est responsable des préjudices et accidents corporels ou matériels causés par son chien.

L'organisation ne pouvant en aucun cas être tenue pour responsable.

Engagement : **CSAU/Certificat/niveau I- II – III** .... 17,00 €

**CSAU + Certificat**..... 25,00 €

Chèque à établir au nom du Club Cynophile de Saint-Avé

Repas samedi midi..... 17,00 €

Repas dimanche midi..... 17,00 €

(Chèque à part en précisant le jour et le nombre)

Signature du conducteur

Cachet du club et signature du Président

Clôture des engagements le 22 avril 2024

[Feuille d'engagement à retourner avec les règlements à :](#)

Mr SOVY Serge - Kerthomas 56400 -PLUMERGAT - Tel. :02 97 57 67 44